

Epreuve : 101 Matière : 1037 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Service Commun de la Documentation,
le 7 mars 2019

À l'attention du chef de service

Objet : Proposition de fonctions pouvant être occupées par les magasiniers en service public

Pièces jointes : Planning type théorique pour une semaine
Tableau des cabais

Suite à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque à la rentrée 2019, il m'a été demandé de réfléchir aux missions qui peuvent être confiées à l'équipe de magasiniers pendant les plages de service public. Dans un premier temps nous verrons les objectifs et les enjeux du service public puis nous nous intéresserons aux missions qui peuvent être proposées pour les postes du RDC puis pour les étages.

Le service public est une des missions principales des magasiniers des bibliothèques. Avec les collections, le service public est un des éléments qui donne l'image de la bibliothèque aux usagers. Il est donc nécessaire / importants de soigner l'accueil des usagers en plaçant des personnels agréables et compétents pour renseigner le public au mieux et de le réorienter au besoin vers les bons services.

1.1.3.

En fonction du poste occupé les missions ne seront pas les mêmes. Ainsi nous différencierons les postes du rez de chaussée de ceux dans les étages.

Au rez de chaussée, les fonctions principales des magasiniers seront l'orientation des usagers en fonction de leur besoin dans les différents étages. Pour le poste d'inscription et de prêt/retour il peut y avoir une répartition des tâches entre le bibliothécaire et le magasinier, le magasinier sera principalement en charge des prêts et retours tandis que le bibliothécaire sera en charge en priorité des inscriptions, ce qui permettrait une plus grande fluidité du service.

Dans les étages d'autres fonctions seront attribuées aux magasiniers. Ainsi les magasiniers doivent ranger les ouvrages dans leurs étages et ce en récupérant un chariot au RDC à chaque début de permanence et en rangeant les ouvrages sur les tables qui ont été laissés par les usagers. Cette mission est d'autant plus importante qu'elle permettra de garder un œil sur l'état physique des documents et de reclasse régulièrement les étagères. Les magasiniers auront également comme mission de faire respecter le règlement intérieur de la bibliothèque en faisant des rondes dans les étages et en veillant à ce que le silence soit respecté dans le 1^{er} et 2^e étage. Ils seront également amenés à faire des réservations de salles et du enseignement de 1^{er} niveau. Si des usagers ont besoins de enseignement bibliographique plus poussés ils seront alors orientés vers le bibliothécaire. Enfin concernant le poste du 2^e étage, le magasinier devra aller récupérer les ouvrages demandés en magasin pour assurer une continuité des services des lecteurs seront établis pour aller chercher les ouvrages en question. Et en l'absence du magasinier, le bibliothécaire assurera la surveillance de la salle.

le magasinier principal du 2^{ème} étage

		nb heures pour la semaine / an	nb d'heures pour les samedi / an	Total
amplitude horaire hebdomadaire	45h			
nb magasiniers / moniteur en simultané	5			
nb d'heure de monitorat		12h x 5 magasiniers x 46 semaines 2760	6h x 2 moniteur x 46 semaines 552	3312h (2760 + 552)
nb de moniteurs				1 moniteur = 15h x 46 semaines = 690h x moniteur = 3312h 5 moniteurs
coût annuel				hors charge social 34500 € avec charge social 48900 €

Tableau des calculs

Concours section : MAGASINIERS PR.BIBLIOTH.INTER. MAGASINIER PRI
Epreuve matière : REDACTION D'UNE NOTE
N° Anonymat : A000025226 Nombre de pages : 8

Epreuve : 101 Matière : 1037 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

FME-FMI EP1

Document réponse

**Tous les documents réponses sont à rendre,
même non complétés.**

Concours section : MAGASINIERS PR.BIBLIOTH.INTER. MAGASINIER PRI

Epreuve matière : REDACTION D'UNE NOTE

N° Anonymat : **A000025226**

Nombre de pages : 8

Planning type pour une semaine (cadre à remplir)

		10h à 13h	13h à 16h	16h à 19h	19h à 22h
Lundi	RDC1		Mag 1	Mag 6	
	RDC2		Mag 2	Mag 7	
	1er étage		Mag 3	Mag 8	
	2e étage		Mag 4	Mag 9	
	3e étage		Mag 5	Mag 10	
	Recours1		Mag 11	Mag 11	
	Recours2		Mag 12	Mag 12	
		10h à 13h	13h à 16h	16h à 19h	19h à 22h
Mardi	RDC1	Mag 3	Mag 8	Mag 5	Etu 1
	RDC2	Mag 4	Mag 9	Mag 6	Etu 2
	1er étage	Mag 5	Mag 10	Mag 7	Etu 3
	2e étage	Mag 6	Mag 11	Mag 3	Etu 4
	3e étage	Mag 7	Mag 12	Mag 4	Etu 5
	Recours1		Mag 1		
	Recours2		Mag 2		
		10h à 13h	13h à 16h	16h à 19h	19h à 22h
Mercredi	RDC1	Mag 10	Mag 9	Mag 12	Etu 3
	RDC2	Mag 11	Mag 5	Mag 1	Etu 4
	1er étage	Mag 12	Mag 6	Mag 2	Etu 5
	2e étage	Mag 1	Mag 7	Mag 10	Etu 1
	3e étage	Mag 2	Mag 8	Mag 11	Etu 2
	Recours1		Mag 3		
	Recours2		Mag 4		
		10h à 13h	13h à 16h	16h à 19h	19h à 22h
Jeudi	RDC1	Mag 7	Mag 12	Mag 9	Etu 5
	RDC2	Mag 8	Mag 10	Mag 1	Etu 1
	1er étage	Mag 9	Mag 2	Mag 11	Etu 2
	2e étage	Mag 1	Mag 3	Mag 7	Etu 3
	3e étage	Mag 11	Mag 4	Mag 8	Etu 4
	Recours1		Mag 5		
	Recours2		Mag 6		
		10h à 13h	13h à 16h	16h à 19h	19h à 22h
Vendredi	RDC1	Mag 2	Mag 11	Mag 4	Etu 2
	RDC2	Mag 3	Mag 9	Mag 5	Etu 3
	1er étage	Mag 4	Mag 10	Mag 6	Etu 4
	2e étage	Mag 5	Mag 12	Mag 2	Etu 5
	3e étage	Mag 6	Mag 1	Mag 3	Etu 1
	Recours1		Mag 7		
	Recours2		Mag 8		
		10h à 13h	13h à 16h	16h à 19h	19h à 22h
Samedi	RDC1		Mag 1	Mag 1	
	RDC2		Mag 2	Mag 2	
	1er étage		Mag 3	Mag 3	
	2e étage		Mag 4	Mag 4	
	3e étage		Mag 5	Mag 5	
	Recours1		Etu 1		
	Recours2		Etu 2		

